



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 03 / 07 / 2024 à 15:20

Date de publication : mardi 11 juin 2024 à 03:24

Type : Constitution SAS

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 10/05/2024, il a été constitué une SAS dénommée :

LE DÉLICE MEDITERRANEEN

Siège social : 5 passage des Grubins 38240 MEYLAN **Capital :** 100 €

Objet social : ● Les activités de restauration rapide, vente de repas à emporter et de boissons non alcoolisées, traiteur.

● La fourniture d'aliments et de boissons à emporter au comptoir ou par l'intermédiaire d'équipements mobiles ou véhicules, et toutes activités connexes ou liées.

● Préparation et vente de repas faits maison et de boissons au moyen de distributeurs automatiques et toutes activités connexes.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

● La participation à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de

sociétés nouvelles, de souscriptions, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance,

de société en participation ou par contrat de toute nature ;

● La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce,

la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines,

ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des

activités spécifiées ci-dessus ;

● La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de

propriété intellectuelle concernant ces activités ;

● La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher

à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

● Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : M BRAHMI Zohra demeurant 5 passage des Grubins 38240 MEYLAN élu pour une durée illimitée

Admission aux

assemblées et exercice du droit de vote

: Chaque actionnaire est convoqué aux

Assemblées. Chaque action donne droit à

une voix. **Clauses d'agrément** :

L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés

disposant du droit de vote. **Durée** : 99 ans à

compter de son immatriculation au RCS de

GRENOBLE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/324b552c-e1b0-42e6-b5a0-d197d97d6172-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex